

Sur mon chemin un artiste passe...

Sentier Art et Nature

La commune de **JAUJAC** (Ardèche) organise les neuvièmes Rencontre d'Art et Nature au pays de l'eau et du feu, avec l'aimable participation de Saint Cirgues de Prades et de Fabras.

Printemps 2010 : du 12 au 24 avril

Cette manifestation prend ses origines dans une réflexion menée par la municipalité de Jaujac à propos de la nature des paysages de la vallée du Lignon, des paysages qui ont beaucoup à raconter et notamment à propos de leurs transformations et de leurs mutations.

Partant du principe que l'imagination, la volonté, la créativité et l'ingéniosité sont bien les fils conducteurs qui traversent toutes les époques, la municipalité de Jaujac convie des plasticiens, porteurs et garants de ces vertus, à inventer, créer et exposer in situ.

"Sur mon chemin un artiste passe..." est donc né en 2002 sous la forme d'un sentier qui met en communion l'Art et la Nature.

Chaque année des artistes en résidence peuvent intervenir dans le village, aux alentours, sur les domaines communaux, sur des parcelles privées après conventions avec les propriétaires sur les parties non bâties du domaine de Rochemure, siège de la Maison du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche. Les installations d'Art Contemporaine dans la nature sont réalisées en cohérence avec le patrimoine naturel (volcanisme, source,...) le patrimoine bâti (faisses, béalière, bassins, clède...) et en associant les habitants de la vallée et leurs histoires.

Ces œuvres nous proposent durant quelques mois une vision différente de nos vallées.

Sur mon chemin un artiste passe ... est un moment privilégié pour :

- Affirmer que la culture n'est pas le privilège de quelques-uns mais le Bien de tous et tenter de remplir les missions fondatrices de toutes les sociétés humaines que sont l'enseignement, la culture et la recherche.
- Rencontrer des artistes de notre temps : « d'ici et d'ailleurs »
- Inviter l'artiste au sein de notre communauté, à s'exprimer en créant des œuvres éphémères pour souligner la constance de l'art et la précarité de nos réalisations.
- S'arrêter et observer les paysages.
- Permettre aux enfants de l'école communale de Jaujac de découvrir un aspect de l'art Contemporain.
- Participer aux promenades commentées : ce n'est pas l'art qui a besoin de commentaires, c'est l'évolution du paysage et celle de notre idée de la nature.

Sur mon chemin un artiste passe...

Sentier Art et Nature

En Juillet - Août, promenades accompagnées tous les jeudis à 9h30, départ de l'Office de Tourisme Source de l'Ardèche antenne Jaujac, 04 75 35 49 61. Vous pouvez également parcourir librement le sentier Art et Nature à l'aide du dépliant disponible auprès des l'Offices de Tourisme, de la mairie, de la bibliothèque ...

Les Arts plastiques en général et l'art contemporain en particulier sont peu représentés dans nos régions rurales. Il s'agit donc de provoquer une rencontre entre des artistes, les populations des villages de la vallée du Lignon, du Salyndre et des environs, et d'associer à ces rencontres les lieux culturels que sont l'école, la bibliothèque municipale et le tissu associatif.

Un sentier artistique sera proposé aux visiteurs et aux habitants. Ce sentier essentiellement piéton, permettra de découvrir l'ensemble des œuvres créées en 2010 et celles des éditions précédentes encore visibles. Ce sentier en perpétuelle évolution. Il peut passer par le chemin du volcan (« la coupe de JAUJAC » volcan de type strombolien, plus jeune volcan de France avec une dernière éruption datée à 12 000 ans), le chemin de crête et d'accès dans le cratère, les sources d'eau douce et d'eau minérale naturelles, la zone humide (mare abritant des espèces végétales et animales répertoriées par les scientifiques comme espèce rares et à protéger), les prairies, les bois (feuillus, résineux, châtaigniers,...), les coulées basaltiques les plus longues d'Europe, les berges du Lignon et dans le village. Enfin deux autres sites remarquables : la carrière de pouzzolanes située à St Cirgues de Prades et le site du pont de l'Echelette à Fabras.

Les artistes choisissent le lieu de leur intervention en accord avec les organisateurs. Si vous passez dans notre région, contactez nous à la Mairie de Jaujac, nous vous ferons visiter les sites proposés avec plaisir.

Renseignement :

www.jaujac.fr et <http://jaujac.over-blog.com>

Courriel : mairie@jaujac.fr et/ou com.com@jaujac.fr

Sur mon chemin un artiste passe...

Sentier Art et Nature

Appel à candidature 2010

Neuvième rencontres **Art et Nature** au pays de l'eau et du feu à **Jaujac** en Ardèche
avec l'aimable participation des communes de Saint Cirques de Prades et de Fabras :

Du 12 au 24 avril 2010

Les communes sélectionnent :

- un artiste en résidence durant 3 semaines (période du 12 avril au 24 avril incluse) pour créer des œuvres sur le sentier artistique. Cet artiste devra également intervenir auprès d'une classe de l'école élémentaire du village durant une semaine pendant le mois de Mars. Rémunération 1500 euros. Déplacement, matériaux, logement pris en charge par les organisateurs.
- 4 artistes en résidences du 12 avril au 24 avril 2010, pour créer des œuvres sur le sentier artistique. Rémunération 1000 euros. Déplacement, matériaux, logement pris en charge par les organisateurs.

Dossier de candidature disponible sur demande auprès de la Mairie de Jaujac ou sur les sites : <http://jaujac.over-blog.com> et www.jaujac.fr

Dossier à renvoyer avant le 30 novembre 2009 à :

Mairie de Jaujac

« Sur mon chemin un artiste passe... »

Place du Champ de Mars

07380 JAUJAC

Tél. : 04 75 93 22 28 - 00 33 (0)4 75 93 22 28

Fax : 04 75 93 25 29 - 00 33 (0)4 75 93 25 29

Plus de renseignements :

Commission culture :

Emilie MAZON – Valérie BEAL

Courriel : com.com@jaujac.fr

Cahier des charges

Résidence 2 semaines des 4 artistes du 12 avril au 24 avril 2010.

- Vous enverrez un avant-projet accompagné d'un visuel (dessin, croquis, montage, maquette, ...) et le formulaire de candidature 2010 avant le 30 novembre 2009. Pensez à joindre votre C.V. et des photographies des travaux récents.
- Les frais de déplacements des artistes sélectionnés seront remboursés sur la base de 0,15 € / km pour le trajet aller et retour de la manifestation.
- Le comité de sélections regroupant artistes, élus, soumettra son choix à l'approbation des Maires. Un groupe d'habitant aura aussi la possibilité de regarder les dossiers pour donner leurs avis. Leurs avis ne seront que consultatifs.
- Vous devrez réaliser votre œuvre entre le 12 avril et 24 avril 2010.
- Utilisation de matériaux les plus naturels possibles.
- Le choix des sites sera établi en accord avec les organisateurs.
- Les communes et les populations vous aideront, si vous le souhaitez, dans la mesure de leurs possibilités.
- Les œuvres ayant un caractère éphémère les organisateurs les déplaceront ou les détruiront lorsqu'ils le jugeront nécessaire, en accord avec les artistes, en principe pas avant l'automne 2010.
- Les organisateurs utiliseront des photographies pour exposition et promotion de leurs prochaines rencontres Art et Nature et édition de plaquettes.
- Les artistes restent propriétaires des droits photographiques de leurs œuvres.
- La rémunération est de 1000 euros par artiste.
- Les organisateurs prennent à leur charge les frais de matériaux nécessaires à la réalisation des œuvres. Pensez à budgétiser le coût de production le plus précisément possible.
- Les artistes seront logés en gîte communal (pensez à apporter vos draps ou duvets). Pour qu'une rencontre s'établisse entre les artistes et les habitants il est nécessaire que les artistes séjournent dans nos villages pendant la durée de leur travail.
- Les artistes s'engagent à participer à une soirée de présentation de leur parcours artistique (15 minutes par artiste, pensez à préparer ce diaporama sous clé USB ou Cdrom) le vendredi 16 avril et à être présent le samedi après-midi 24 avril, jour de l'inauguration du sentier Art et Nature.
- Les Œuvres réalisées ont un caractère éphémère mais doivent être visible d'avril à octobre 2010.
- Tous les artistes ayant présenté un projet seront personnellement informés de la décision du comité de sélection et recevront une invitation pour l'inauguration.
- Précisez si vous venez avec votre véhicule personnel (ce n'est pas obligatoire).
- Préciser si votre avant projet concerne la résidence de 2 semaines ou celle de 3 semaines. Vous pouvez présenter des avants projets pour les deux types de résidences.

Cahier des charges de l'artiste en résidence durant 3 semaines.

- Le cahier des charges « Résidence du 12 au 24 avril 2010 » s'applique à l'artiste en résidence pour 3 semaines.
- L'artiste doit être présent du 12 avril au 24 avril 2010 et 1 semaine supplémentaire avant ce séjour (de préférence en mars, date à préciser avec les organisateurs).
- A la fin de la semaine de travail avec les enfants : présentation-bilan du travail devant des élus et des professeurs des écoles (1h).
- La rémunération est de 1500 euros.
- Thèmes proposés pour le travail avec les enfants : eau / développement durable
- Elaboration d'une œuvre par élève.
- L'artiste devra accompagner des enfants d'une classe de l'école élémentaire dans une démarche de création en liaison avec le patrimoine naturel du village.
- Présenter si possible des exemples de projets réalisés auprès d'enfants. Références si expériences.
- Il faudra prendre contact avec l'enseignant pour préciser ce projet et établir un calendrier des interventions d'une durée de 15 heures environ.
- L'artiste s'engage à être présent à l'école 20mn avant l'ouverture des classes et 20mn après la fermeture pour s'installer et ranger les matériels utilisés.
- L'artiste sélectionné réalisera son œuvre sur le Sentier d'Art et Nature en cohésion avec le projet pédagogique.
- Date de réalisation du travail pédagogique : avant le 12 avril 2010, début des vacances de Printemps.

Sur mon chemin un artiste passe...

Fiche de candidature à retourner avant le 30 novembre 2009

« Sur mon chemin un artiste passe... »

**Mairie de Jaujac
Place du Champ de Mars
07380 Jaujac
France**

Tél. : 04 75 93 22 28 Fax : 04 75 93 25 29

Contact organisation :

Courriel : com.com@jaujac.fr

Nom.....
Prénom :.....
Nationalité :.....
Adresse
postale :.....
.....
Téléphone :.....
Email :.....
Site
Internet.....
Langues
parlées :.....
Je viens en voiture : oui - non

Candidature pour une résidence de 3 semaines avec le projet école :

1 semaine à définir avant le 12 avril 2010 et 2 semaines du 12 avril au 24 avril 2010.

Nomduprojet :.....

.

Coût estimé et type de matériel

nécessaire :.....

.....

.....

Lieu

envisagé :.....

Candidature pour une résidence de 2 semaines du 12 avril au 24 avril 2010 :

Nomduprojet :.....

.

Coût estimé et type de matériel

nécessaire :.....

.....

.....

Lieu

envisagé :.....

(Vous pouvez postuler aux deux types de résidence)

Joindre un avant-projet : photomontage, dessins... et la fiche de candidature

Joindre si possible un press-book.

Remarque :.....

.....

Je déclare avoir pris connaissance et approuver les conditions de participation à la manifestation « Sur mon chemin un artiste passe... » par dossier ou sur le site Internet de la manifestation.

Date.....Signature.....

La sélection aura lieu au mois de décembre 2009.

Tous les artistes ayant envoyés un avant-projet seront informés de la sélection pour l'édition 2010 au mois de janvier 2010.

Les dossiers non retenus seront retournés aux artistes **(joindre une enveloppe réponse timbrée).**